

UNITED NATIONS  NATIONS UNIES

NEW YORK

CABLE ADDRESS · UNATIONS NEWYORK · ADRESSE TELEGRAPHIQUE

C.N.4.1960.TREATIES-1

Le 15 février 1960

CONVENTION RELATIVE A LA CREATION D'UNE ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE
CONSULTATIVE DE LA NAVIGATION MARITIME EN DATE A GENEVE DU 6 MARS 1948

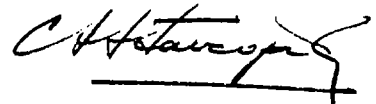
COMMUNICATIONS DU ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD

..... Je suis chargé par le Secrétaire général de vous faire tenir ci-joint copie de la traduction des deux lettres reçues le 19 janvier 1960 du Représentant permanent du Royaume-Uni auprès des Nations Unies et concernant l'application au territoire de la Fédération nigérienne de la Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime, ainsi que l'admission de la Fédération à ladite Organisation en qualité de membre associé.

Veillez agréer,
de ma très haute considération.

les assurances

Le Conseiller juridique



Constantin A. Stavropoulos

COPY

MISSION DU ROYAUME-UNI AUPRES DES
NATIONS UNIES
99 PARK AVENUE
NEW YORK 16, N.Y.

1391/2/60

Le 19 janvier 1960

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de me référer à la Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime et à la déclaration faite au nom du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni aux termes de laquelle la participation du Royaume-Uni à la Convention entraîne celle du territoire de la Fédération nigérienne.

L'objet de la présente lettre est de porter à votre connaissance que la Fédération nigérienne a décidé de devenir membre associé de l'Organisation, conformément à l'article 9 de la Convention.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir accuser réception de la présente communication.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Signé : H. Beeley

Son Excellence Monsieur Dag Hammarskjöld
Secrétaire général
Siège de l'Organisation des Nations Unies
New York, N.Y.

MISSION DU ROYAUME-UNI
AUPRES DES NATIONS UNIES
99 PARK AVENUE
NEW YORK 16, N.Y.

1391/3/60

Le 19 janvier 1960

Monsieur le Secrétaire général,

J'ai l'honneur de me référer à l'article 58 a) de la Convention relative à la création d'une Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime et de déclarer, d'ordre du Premier Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères de Sa Majesté, que la participation du Gouvernement de Sa Majesté dans le Royaume-Uni à la Convention entraîne celle du territoire de la Fédération nigérienne.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir accuser réception de la présente communication.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

Signé : H. Beeley

Son Excellence Monsieur Dag Hammarskjöld
Secrétaire général
Siège de l'Organisation des Nations Unies
New York, N.Y.